

## **BPJEPS Activités Sports Collectifs**

### **Mention Football, Basket, Volley, Handball, Rugby à XV**

#### **Objectifs :**

- Former des éducateurs sportifs polyvalents capable d'initier tous les publics aux activités sports collectifs ou de veiller à leur perfectionnement.
- Être autonome dans l'accueil et la prise en charge d'un ou plusieurs pratiquants
- Être capable de participer au fonctionnement d'une structure tout en promotionnant, valorisant ses activités et pratiques

#### **Public cible :**

Notre BPJEPS Activités Sports Collectifs est destiné aux personnes souhaitant partager leur passion du sport à différents publics. Ils peuvent être :

- Issus du système scolaire secondaire à partir de 18 ans
- Issus d'une Prépa Sports IRSS,
- Etudiants STAPS souhaitant compléter leur parcours universitaire
- En reconversion professionnelle

#### **Prérequis :**

- Être titulaire du PSC1
- Avoir un bon niveau de pratique physique et sportive
- Valider les tests d'exigences préalables (TEP) du Ministère de la Jeunesse et des Sports : parcours de motricité, match d'ultimate, match de Hockey
- Valider les tests IRSS : écrit et QCM de culture générale sportive, entretien de motivation, épreuves physiques (mini tournois dans les 5 mentions du BP – test de course à pied (Test navette Léger))

#### **Déroulement de la formation :**

##### **Septembre 2021 jusqu'à début juillet à fin août 2022 (en fonction du statut)**

Pour le BPJEPS ASC sous **statut stagiaire de la formation professionnelle** (début juillet à fin août 2022)

2 jours en formation à IRSS par semaine : 650 h/an

3 jours en structure de stage par semaine : plus de 600 h/an

Pour le BPJEPS ASC sous **statut salarié dont apprenti** (fin août 2022) :

2 jours en formation à IRSS par semaine : 650 h/an

3 jours en entreprise par semaine : plus de 1130 h/an



## Programme

UC1 : Être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle	Communiquer oralement avec ses interlocuteurs. Produire les différents écrits de la vie professionnelle Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans les situations courantes de la vie professionnelle. Constituer une documentation sur un thème de la vie professionnelle.
UC2 : Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative	Analyser les différents publics dans leur environnement. Choisir des démarches adaptées aux différents publics.
UC3 : Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation	Identifier les ressources et les contraintes. Définir les objectifs du projet Elaborer un plan d'action. Préparer l'évaluation du projet.
UC4 : Être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité	Contribuer au fonctionnement de la structure. Participer à l'organisation des activités de la structure.
UC5 : Être capable de préparer une action d'animation sports collectifs	Analyser le contexte professionnel de l'action d'animation sports collectifs. Concevoir une action d'animation favorisant le lien entre les personnes participant à son action. Organiser une action d'animation sports collectifs en tenant compte de la sécurité.
UC6 : Être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs	Veiller au développement de l'autonomie des pratiquant(e)s. Assurer la sécurité de chacun dans le groupe. Faire respecter les règles et les règlements. Agir en cas de maltraitance dans une action d'animation sports collectifs.
UC7 : Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs	Mobiliser les connaissances didactiques et pédagogiques liées à l'animation sports collectifs. Mobiliser les connaissances réglementaires et statutaires liées à l'animation sports collectifs. Mobiliser les connaissances en psychomotricité liées à l'animation des sports collectifs.
UC8 Basket : Être capable de conduire une action d'animation sportive	Concevoir, conduire et évaluer son action éducative. Planifier un contenu d'enseignement.



	<p>Mobiliser les connaissances administratives d'une manifestation.</p> <p>Diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement.</p> <p>Proposer une initiation basket-ball adaptée en intégrant les aspects réglementaires et comportementaux qui s'y rapportent.</p>
UC9 Basket : Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en basketball.	<p>Identifier et d'analyser les différents niveaux de pratique.</p> <p>Initier aux différents principes de jeu.</p> <p>S'approprier les logiques internes des différentes confirmations du jeu.</p>
UC8 Football : Être capable de conduire une action d'animation sportive en football	<p>concevoir, conduire et évaluer son action éducative pour des jeunes de 6 à 11 ans</p> <p>planifier un contenu d'enseignement.</p> <p>mobiliser les connaissances administratives nécessaire à la gestion d'une manifestation.</p> <p>diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement.</p> <p>proposer une initiation football adaptée, en intégrant les aspects réglementaires et comportementaux qui s'y rapportent.</p>
UC9 Football : Être capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en football.	<p>identifier et d'analyser les différents niveaux de pratique de jeunes de 12 à 15 ans.</p> <p>initier aux différents principes de jeu.</p> <p>s'approprier les logiques internes des pratiquants.</p> <p>utiliser une bibliographie spécifique relative au football.</p> <p>coordonner l'équipe en compétition.</p>
UC8 Handball : Être capable de conduire une action d'animation sportive en handball	<p>Concevoir, conduire et évaluer son action éducative.</p> <p>Planifier un contenu d'enseignement.</p> <p>Mobiliser les connaissances administratives d'une manifestation.</p> <p>Diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement.</p> <p>Proposer une initiation handball adaptée en intégrant les aspects réglementaires et comportementaux qui s'y rapportent.</p>
UC9 Handball : Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en handball	<p>Identifier et d'analyser les différents niveaux de pratique.</p> <p>Initier aux différents principes de jeu.</p> <p>S'approprier les logiques internes des pratiquants</p> <p>Utiliser une bibliographie spécifique relative au Handball</p>
UC8 Rugby à XV : Etre capable de conduire une action d'animation sportive en rugby à XV.	<p>Concevoir, conduire et évaluer son action éducative.</p> <p>Planifier un contenu d'enseignement.</p>



	Mobiliser les connaissances administratives d'une manifestation. Diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement. Proposer une initiation rugby adaptée en intégrant les aspects réglementaires et comportementaux qui s'y rapportent.
UC9 Rugby à XV : Être capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en rugby à XV.	Identifier et d'analyser les différents niveaux de pratique. Initier aux différents principes de jeu. S'approprier les logiques internes des pratiquants Utiliser une bibliographie spécifique relative au Handball Coordonner l'équipe en compétition.
UC8 Volley : Être capable de conduire une action d'animation sportive en volley et beach volley	Concevoir, conduire et évaluer son action éducative. Planifier un contenu d'enseignement. Mobiliser les connaissances administratives d'une manifestation. Diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement. Proposer une initiation adaptée en intégrant les aspects réglementaires et comportementaux qui s'y rapportent.
UC9 Volley : Être capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en volley et beach volley	Identifier et d'analyser les différents niveaux de pratique. Initier aux différents principes de jeu. S'approprier les logiques internes des pratiquants Utiliser des outils pédagogiques
UC10 d'adaptation : Être capable de développer, de pérenniser son emploi, sa structure	Définir un profil de poste visé Anticiper son intégration dans le poste visé Etablir un plan de financement Pérenniser son autofinancement.

### Modalités d'évaluation :

Chacun des apprenants est évalué dans chacune des UC. Il est nécessaire de valider chacune d'elles pour valider son diplôme d'Etat. En fonction des UC, les modalités d'évaluation seront :

- Mise en situation pédagogique et soutenance
- Mise en place d'un projet d'animation et soutenance
- Dossiers et soutenance

### Formateurs :

- Enseignants
- Educateurs Sportifs
- Intervenants professionnels

**Effectif :**

Entre 8 et 26 apprenants maximum en fonction des sites et en équivalent temps plein.

**Planning de formation :**

- **Rentrée :** 01 septembre 2021
- **Fin de formation :** Début juillet à fin août 2022 en fonction du statut (stagiaire ou apprenti).
- **Amplitude Horaire :** de 8h à 17h30 à titre indicatif. Des travaux et commandes ponctuels peuvent nécessiter de dépasser ces horaires habituels.

**Lieux de formation :**

- IRSS CHOLET : Eurespace, Rue Eugène Brémond - 49300 Cholet
- IRSS NANTES : Île de Nantes, 10 bis rue René Viviani - 44200 Nantes

**Tarifs 2021-2022 :**

- 9,30 €/h en financement individuel personnel
- 10,40 €/h en financement aidé : CPF de transition (ex CIF), contrat de professionnalisation ou Pro-A (ex période de professionnalisation)...
- Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'employeur

**Taux de réussite 2019-2020 :**

90 % d'obtention du BPJEPS (Moyenne réalisée sur les sites de Cholet et Nantes)

82 % d'employabilité à l'issue de la formation (Moyenne réalisée sur les sites de Cholet et Nantes)

Retrouvez nos données officielles sur le site web : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

**Validation des blocs de compétences (UC) :**

- Chacun des blocs doit être validé afin d'obtenir son BPJEPS.
- Cette validation se fait tout au long de la formation.
- Chacun des blocs présente 2 certifications.

**Modalités et délais d'accès :**

Le candidat doit successivement passer par les étapes :

- de candidature à la formation – dès septembre de l'année n-1 jusqu'à 1 mois avant les tests de sélection.
- d'inscription aux tests de sélection – dès l'entretien de candidature réalisé jusqu'à 1 mois avant les tests de sélection.
- de validation des tests de sélection -réponse dans la semaine suivant la réalisation des tests – les tests se réalisent de mai à mi septembre (calendrier régional DRAJES de la région concernée).

Les entrées en formation se réalisent généralement début septembre.



## **Equivalences et passerelles :**

Annexe 5 du lien suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000024942981/>

## **Poursuite de parcours et débouchés**

- Educateur sportif en association, collectivités territoriales et dans le secteur marchand.
- Concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial)
- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle menant vers de la coordination de projet puis possibilité de poursuivre vers un DESJEPS permettant la direction d'une structure.
- Entraîneur dans les différentes mentions du BPJEPS ASC

**Retrouvez les informations détaillées sur notre BPJEPS dans notre documentation ou en déroulant cette page web.**

*Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse [handicap@irss.fr](mailto:handicap@irss.fr) afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.*